



HAL
open science

L'EMERGENCE ET LA STRUCTURATION D'UNE COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE : LE CAS DE L'AFC DEPUIS 30 ANS.

Dominique Bessire, Yves Levant, Marc Nikitin

► **To cite this version:**

Dominique Bessire, Yves Levant, Marc Nikitin. L'EMERGENCE ET LA STRUCTURATION D'UNE COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE : LE CAS DE L'AFC DEPUIS 30 ANS.. La place de la dimension européenne dans la Comptabilité Contrôle Audit, May 2009, Strasbourg, France. pp.CD ROM. halshs-00459802

HAL Id: halshs-00459802

<https://shs.hal.science/halshs-00459802>

Submitted on 20 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EMERGENCE ET LA STRUCTURATION D'UNE COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE : LE CAS DE L'AFC DEPUIS 30 ANS.¹

Dominique BESSIRE
Professeur
Université d'Orléans
UFR DEG BP 6739 - 45067 Orléans cedex2
Dominique.bessire@univ-orleans.fr

Yves LEVANT
Professeur à l'ESC Lille
MCF HDR à l' Université de Lille1
104, avenue du Peuple Belge - 59043 Lille Cedex - France
yves.levant@univ-lille1.fr

Marc NIKITIN
Professeur
Université d'Orléans
UFR DEG BP6739 – 45067 Orléans Cedex 2
Marc.nikitin@univ-orleans.fr

Résumé : L'article tente de répondre à la question : « Peut-on parler d'une communauté scientifique des chercheurs en CCA ? ». En mettant au jour l'histoire de l'AFC, cet article tente de comprendre comment s'est progressivement constitué un embryon de communauté scientifique, comment cette communauté s'est développée, mais aussi quelles sont les menaces qui pèsent elle aujourd'hui, alors que la reconnaissance de la part de l'ensemble de la communauté scientifique en sciences sociales est encore loin d'être acquise.

La méthode employée a consisté à recueillir le plus possible de sources disponibles (témoignages d'anciens dirigeants, actes des congrès, lettres de l'AFC, archives diverses, etc.) puis à les recouper.

Abstract : The paper tries to answer the question : « May we speak of an accounting scientific community in France? ». We try to understand the setting up of a new scientific community at the end of the 1970's, through the history of the French Accounting Association. We present its development and the threats under which it is today: full recognition from the social sciences community is far from established

¹ Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé à réaliser cet article, que ce soit par leurs témoignages ou par la fourniture de documents.

L'enseignement de la gestion est entré très progressivement dans les universités françaises, à partir du milieu des années 1950 pour des formations complémentaires et à partir des années 1970 pour la formation initiale dans des filières dédiées. Cette introduction des enseignements de gestion a déjà été largement documentée (Colasse Tabatoni G&C, Gouadain & Louart 1997, Kipping & Nioche 1997) ; elle a entraîné, à partir des années 1970, l'émergence d'un corps d'enseignants-chercheurs et progressivement la structuration d'une communauté scientifique. Cette émergence et cette structuration n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet de travaux de recherche ; c'est ce que nous entreprenons dans cet article, en nous limitant à une partie de cette communauté.

Comme le remarque Pierre Bourdieu (1967, 11), l'entreprise est périlleuse : « *En prenant pour objet un monde social dans lequel on est pris, on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire dramatisée, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la rupture avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture. On sait l'obstacle à la connaissance scientifique que représente tant l'excès de proximité que l'excès de distance et la difficulté d'instaurer cette relation de proximité rompue et restaurée qui, au prix d'un long travail sur l'objet mais aussi sur le sujet de la recherche, permet d'intégrer tout ce que l'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce que l'on ne peut ou ne veut savoir parce qu'on en est* ». C'est ainsi que Pierre Bourdieu commençait le chapitre introductif de son ouvrage intitulé *homo academicus*, ouvrage dans lequel il étudiait la communauté scientifique française de 1967.

Nous entendons bien cette mise en garde, et nous l'entendons d'autant mieux que la difficulté est encore augmentée par la taille réduite de la communauté étudiée². Nous souhaitons néanmoins tenter l'aventure pour deux raisons au moins : comme nous le verrons plus loin, nous sommes convaincus de l'utilité potentielle d'une telle étude d'une part, et nous craignons que personne d'extérieur à notre communauté ne soit enclin à l'entreprendre d'autre part. Plusieurs recherches ont déjà étudié l'introduction des enseignements de gestion en France³, mais pour l'instant bien peu se sont intéressées à la constitution progressive d'une communauté scientifique en gestion ou en comptabilité contrôle.

Tentons d'abord d'approcher le concept de communauté⁴ scientifique : en première approximation, il s'agit de l'ensemble des chercheurs, parfois étendu aux personnels qui concourent à la recherche. Une telle communauté n'est pas organisée⁵, au sens où elle n'agit pas de façon coordonnée, n'a pas de représentant légal⁶ ni de stratégie. De plus ses contours sont très flous. En réalité, ce concept a été créé par les sociologues, au moment où ils se sont aperçus que la production scientifique n'était pas seulement le résultat de la seule 'logique de la découverte scientifique', mais qu'elle était largement tributaire du fonctionnement de cet ensemble social et culturel qu'ils ont baptisé 'communauté scientifique'. « *Les sociologues des sciences utilisent la notion de communauté scientifique pour caractériser cette unité pertinente de leur analyse. Ils en analysent non seulement les origines historiques, les*

² Logiquement, la taille réduite de la communauté augmente la proximité d'un membre avec les autres.

³ En plus d'un numéro spécial d'Entreprises & Histoire (juin 1997, n°14-15), on trouve la thèse de Fabienne Pavis (2003a).

⁴ Remarquons au passage que le mot latin *universitas*, pris dans son sens juridique, désignait d'abord une 'communauté humaine' (Rey 1992, 2199).

⁵ Néanmoins, de nombreuses organisations, les sociétés savantes ou leurs équivalents, structurent cette communauté et ses subdivisions.

⁶ Les prises de position des académies ne lient pas les scientifiques.

principes d'organisation et de régulation, mais également les transformations contemporaines » (Dubois 1999). Étudier une communauté scientifique revient donc à examiner l'environnement socioculturel de la production scientifique, en partant de l'hypothèse selon laquelle cet environnement et la production scientifique elle-même interagissent. Le concept, et donc l'expression, sont nés au milieu des années 1960⁷, en relation avec l'augmentation importante des effectifs universitaires.

Parce qu'elle n'a ni représentant légal ni stratégie, cette communauté scientifique peut être divisée à l'infini : on parle aussi bien de la communauté scientifique internationale que de la communauté des sciences de l'information en France⁸, c'est-à-dire que la première peut se subdiviser en autant de parties qu'il est jugé nécessaire par ceux qui l'étudient. À côté des sociologues, quelques autres scientifiques se sont essayés à l'examen de la communauté scientifique dont ils sont issus (Rugé 2000, Porte 1980⁹).

On peut donc légitimement se demander si l'on peut parler d'une communauté scientifique des chercheurs en CCA ; c'est l'objet de cet article. De plus, nous tenterons également de savoir depuis quand une telle communauté existe à quelles conditions elle peut survivre. La thèse qui est défendue ici est que la communauté scientifique des chercheurs francophones en Comptabilité-Contrôle-Audit n'est apparue qu'à partir du moment où une large majorité de ses membres s'est structurée au sein de l'AFC. En outre, la forme particulièrement souple et adaptable qu'est l'AFC a permis à la communauté de perdurer et de se prémunir contre les risques d'éclatement et de dissolution dans des ensembles plus vastes :

- a) risque de scission en trois communautés distinctes¹⁰
- b) risque inverse de dissolution dans la communauté plus vaste des chercheurs français en sciences de gestion.
- c) risque de se trouver fondue dans la communauté scientifique européenne en CCA
- d) risque enfin de se voir écartelée entre d'autres communautés françaises voisines (systèmes d'information¹¹ pour le contrôle de gestion et finance pour la comptabilité financière et l'audit).

La communauté scientifique des chercheurs francophones en Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit est apparue il y a une trentaine d'années maintenant et elle a déjà connu de profondes mutations, comme nous allons le voir. Pour autant, celles qui l'attendent à très court terme ne sont pas moins importantes : différenciation en son sein de trois 'sous communautés' (Comptabilité – Contrôle – Audit), intégration dans l'ensemble plus vaste des sciences de gestion, crise et réforme de l'Université française, arrivée des écoles de commerce comme acteurs de premier plan de la recherche, pressions des classements sur la qualité et les orientations de la recherche, intérêt naissant des milieux professionnels pour les résultats de la recherche, poids déterminant des recherches publiées en anglais, départ en retraite des baby boomers, etc. C'est bien sûr cette actualité particulièrement préoccupante qui justifie que l'on prenne le temps d'une réflexion généalogique. Nous n'y trouverons pas de solutions aux problèmes que se posent les actuels dirigeants de l'AFC, mais nous espérons éclairer leur

⁷ Sans que cela constitue une preuve formelle, nous avons consulté le Catalogue collectif de France (www.bnf.fr) et l'ouvrage le plus ancien contenant l'expression dans son titre est daté de 1965. Michel Dubois (1999), dans le premier chapitre, confirme cette hypothèse.

⁸ Pour consulter l'étude qui en a été faite en 1995, cf http://www.iut2.upmf-grenoble.fr/RI3/TPS_acteurs_SI.htm

⁹ L'une de ces deux thèses porte sur une communauté scientifique étrangère (sciences politiques aux États-Unis à la fin du XX^e siècle) et l'autre sur la communauté scientifique des psychologues en Allemagne à la fin du XIX^e siècle.

¹⁰ Comme le montre l'analyse de Chtioui et Soulerot (2005)

¹¹ Cette éventualité avait été envisagée par Robert Reix en 1995. Nous y reviendrons plus loin.

perception de la situation et de sa genèse, et partant les aider à choisir en connaissance de cause. L'histoire que nous voulons faire ici est destinée à éclairer des choix en restituant la généalogie de notre communauté scientifique.

L'actualité des questions que nous soulevons ne fait donc pas de doute, mais quid de leur intérêt ? Nous pensons qu'un tel intérêt se manifeste sur trois plans au moins : sur le plan théorique et épistémologique, la sociologie des sciences a largement montré que les énoncés produits par une communauté scientifique sont, en partie au moins, dépendants des conditions socio-culturelles dans lesquelles ils sont élaborés ; expliciter ces conditions *hic et nunc* devrait nous permettre de mieux en appréhender les implications théoriques. Sur le plan pratique, les scientifiques sont aussi des managers dès lors qu'ils ont en charge un projet d'organisation et des intérêts à défendre. Ils combinent donc la connaissance pratique et la connaissance savante des problèmes d'organisation, avec les difficultés mentionnées par Pierre Bourdieu. Cet article a donc aussi le projet d'éclairer les dirigeants de l'AFC, actuels et futurs. Sur le plan méthodologique, on ne peut trouver de réponses aux questions posées plus haut autrement qu'au travers d'une analyse critique des sources. Si l'outil statistique n'est pas négligé, il est explicitement asservi à l'expertise et au discernement du chercheur. Nous espérons illustrer le fait que la scientificité du résultat réside beaucoup plus dans la rigueur de l'argumentation et dans le choix de ce que l'on mesure que dans la méthode de mesure.

Pour répondre aux questions énoncées plus haut dans des conditions acceptables de scientificité, nous avons mis en place un dispositif composé à la fois de sources les plus complètes possibles d'une part et d'une méthodologie simple (au moins dans son énoncé). Nous avons pu disposer du recensement des thèses produites dans notre domaine (et parfois au-delà) en deux vagues : de 1893 à 1977, à partir d'un travail effectué par les étudiants du DEA124 (Paris Dauphine) en 1996 puis de 1980 à 2007, grâce au travail de collecte initié par l'AFC. Cette seconde liste est disponible sur www.afc-cca.com et elle est le fruit d'un travail collectif de longue haleine. Nous avons en outre collecté tous les actes des 29 premiers congrès de l'AFC auprès des collègues qui les avaient conservés. Nous disposons également de l'ensemble des lettres de l'AFC, d'un grand nombre de comptes-rendus de CA ainsi que de plusieurs cartons de documents qui nous ont été confiés par d'anciens trésoriers. Nous avons en outre réalisé des entretiens avec les anciens présidents de l'AFC. Nous disposons enfin des articles de Robert Reix sur l'identité de la recherche en comptabilité-contrôle, de Luc Marco (2006) sur l'agrégation de sciences de gestion, de Jeanjean & Ramirez (2008) sur la théorie positive, vue comme un nouveau paradigme. Toutes ces ressources sont effectivement disponibles, mais n'ont pas encore été totalement exploitées. Il faut bien sûr ajouter à ces sources notre expérience puisque nous avons été, à des degrés et des époques diverses, impliqué dans la direction de l'association.

La méthode que nous utilisons est celle de l'analyse critique des sources et du recoupement systématique des informations obtenues. Nous avons procédé à des allers-retours réguliers et des confrontations systématiques entre les sources et des hypothèses. Nous présentons en conclusion celles de nos hypothèses qui ont résisté à la confrontation.

Nous souhaitons structurer notre propos comme suit : une première partie historique rappellera d'abord ce que fut la recherche comptable avant et après que ne se constitue une communauté scientifique dédiée. Dans cet 'après la création de l'AFC', nous tenterons de discerner deux périodes : l'amateurisme convivial des débuts (1979 – 1995) et l'insouciance de la belle époque (de 1995 à 2008). Après une première partie historique, la seconde sera thématique et consacrée à une évaluation critique des enjeux actuels.

I. L'évolution de la recherche comptable en France

a) Avant que ne se constitue une communauté scientifique dédiée.

La recherche comptable, si l'on en admet une définition assez large, ne comprend pas que des travaux universitaires. On peut par exemple considérer que cette recherche a été le fait de praticiens et d'enseignants depuis que certains d'entre eux, comme Mathieu de la Porte (1704), ont proposé de classer et regrouper les comptes vers la fin du XVII^e siècle. Certains de ces auteurs ont également tenté de produire des règles générales d'enregistrement, exprimant par là une vision théorique de l'enregistrement comptable¹². C'est ce que Bernard Colasse (2000) appelle les 'théories descriptives' de la comptabilité. Les auteurs comptables, du XVII^e au XIX^e siècles étaient, pour nombre d'entre eux, des enseignants¹³ et confrontaient leurs mérites respectifs au travers d'ouvrages dans lesquels ils prétendaient tous avoir fait des découvertes de nature à simplifier la pratique et l'enseignement de la tenue des livres (Lemarchand). Même si certains parlaient de la science des comptes, leur démarche n'avait cependant pas la rigueur que l'on attend d'un travail scientifique et ils ne s'embarrassaient pas d'apporter la preuve publique de leurs assertions.

Les premiers travaux universitaires traitant de comptabilité ont été réalisés par des spécialistes de droit, plus rarement d'économie, à partir de la fin du XIX^e siècle, comme le montre la liste présentée en annexe¹⁴. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité, mais elle nous apprend néanmoins que la recherche comptable existait, en marge des disciplines juridiques puis économiques. La comptabilité n'était conçue, pour les spécialistes les plus audacieux comme Pierre Garnier, que comme « l'algèbre du droit et méthode d'observation des faits économiques »¹⁵. Pierre Lauzel, à la fin des années 1950¹⁶, mentionne l'existence d'un Centre d'Études et de Recherches Économiques, Statistiques et Comptables (CERESC)

On voit néanmoins poindre une volonté de faire de la comptabilité une discipline à part entière dans un article de Pierre Lassègue paru en 1962 dans la Revue d'économie politique et intitulé « Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité ». Au travers des titres de ces thèses, on sent poindre un intérêt croissant pour une grande variété de problèmes que nous qualifions aujourd'hui de gestion. Mais l'expression 'sciences de gestion' n'existait pas encore. Cette dernière sera créée en mai ou juin 1969 par Pierre Tabatoni (Cheyssel & Pavis) un an après que l'Université Paris Dauphine ait créé en son sein une UFR de sciences des organisations. La création de la Maîtrise en Sciences de Gestion en 1970 viendra confirmer l'adoption officielle du terme 'sciences de gestion'.

En 1971, un corps des « maîtres de conférences des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion » est créé et le premier concours de recrutement des professeurs de sciences de gestion est ouvert en 1976. On peut donc voir dans ces années 1970 les prémices de la constitution d'une communauté scientifique distincte. L'effectif était néanmoins très modeste et la plupart des collègues de cette époque se considéraient encore comme des économistes, compte tenu de leur formation. Les professeurs d'économie pouvaient, s'ils le demandaient basculer dans la section regroupant les professeurs de gestion. Si les effectifs

¹² Concernant les tentatives d'Edmond Degrange à la fin du XVIII^e siècle, cf. Nikitin 2003.

¹³ Sur les auteurs comptables de cette époque, cf. Lemarchand et Nikitin 2007

¹⁴ Cette liste est le fruit d'un travail réalisé en 1996 et 1997 par les étudiants du DEA 124 (Paris Dauphine), d'après les fiches disponibles à la bibliothèque de la Sorbonne

¹⁵ C'est le titre de sa thèse pour le doctorat en droit, soutenue le 19 mai 1945 à 14h30, publiée par Dunod en 1947.

¹⁶ L'ouvrage s'intitule « Le Plan Comptable Commenté » et la mention du CERESC se trouve dans l'avant-propos du Tome I.

étaient faibles et la viabilité de la 6^{ème} section¹⁷ encore incertaine, un certain nombre de formations avaient été mises en place (MSG depuis 1971, MSTCF depuis 1974). Les praticiens y intervenaient en nombre, ainsi que des professeurs de l'enseignement secondaire. Les enseignants chercheurs en gestion étaient cependant suffisamment nombreux pour que soit créée en 1976 la Revue Française de Gestion, seul débouché de publication francophone à l'époque pour l'embryon de communauté scientifique. Parallèlement, les disciplines de gestion commençaient à se structurer en associations : l'AFFI est créée en 1979 (comme l'AFC), l'AFM en 1984, l'AGRH, l'AIMS et l'AIM quelques années plus tard. Bernard Colasse publie en 1979 une « Note pour une épistémologie de la comptabilité des entreprises », sous la forme d'un cahier d'étude du CREFI¹⁸. Dans ce cahier d'étude, l'auteur présente une annexe intitulée « Les voies de la recherche comptable » ; il y propose une typologie des recherches comptables, telle qu'elle émerge des travaux menés au sein de l'Association Européenne de Comptabilité, créée en 1977. L'intérêt de développer une structure d'association pour favoriser les échanges scientifiques est clairement affirmé, mais rien n'est dit sur l'éventualité de la création d'une association française. Il est vrai que le premier congrès de l'EAA s'était tenu à Paris et que le secrétaire général était Edmond Marquès (Cossu et Marquès 1999, 15), futur premier président de l'AFC. Cette dernière sera néanmoins créée le 17 mai 1979 et Bernard Colasse en sera un des membres fondateurs, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas eu de longue préméditation.

La mise en place progressive d'un corps d'enseignants chercheurs en sciences de gestion répondait d'abord aux besoins de l'enseignement en formation initiale d'une discipline nouvelle à l'Université. La création, dans quelques universités, de Centres d'Administration des Entreprises¹⁹ à partir de 1955 n'a pas eu la même portée dans la mesure où il s'agissait uniquement de formation continue, sans qu'il soit besoin de créer un corps d'enseignants-chercheurs spécialisés dans les disciplines de gestion.

b) La création de l'AFC et l'amateurisme convivial des débuts (1979-1995)

Les fondateurs de l'AFC ont très certainement été influencés par la création de l'Association Européenne de Comptabilité en 1977 d'une part, et dans une moindre mesure par la création de l'AFFI en décembre 1978 d'autre part. La volonté de créer une association française de comptabilité (distincte de l'association européenne, distincte de l'AFFI) prévalut, même au prix d'un isolement réel des chercheurs en comptabilité²⁰. Le premier séminaire²¹ est organisé huit mois après la création, en janvier 1980. Le rôle des écoles de commerce parisiennes était important, puisque Edmond Marquès (HEC) fut le premier président, que le

¹⁷ C'est en mai 1969 qu'est créée au sein du Conseil Consultatif des Universités une section « gestion de l'entreprise ». Elle était à l'époque la 5^{ème} section. Toujours en 1969, « le concours d'agrégation du supérieur qui organise l'accès au statut de professeur dans les disciplines juridiques, est partiellement réformé. La reconnaissance de la gestion se confirme dans le nouveau règlement du concours : la section d'économie s'intitule désormais sciences économiques et de gestion » (Pavis 2003b, 56)

¹⁸ Centre de Recherches et d'Etudes FINANCIÈRES. Ce centre de recherche de l'Université Paris Dauphine publie des cahiers de recherches et des cahiers d'études depuis 1975.

¹⁹ Il n'est pas certain que le sigle IAE ait existé dès 1955, puisque des ouvrages publiés à la fin des années 1950 mentionnent, pour leurs auteurs, qu'ils sont professeurs au Centre d'Administration des Entreprises (Georges Campion à Paris et Pierre Lauzel à Caen).

²⁰ Ils étaient 17 à participer à la création.

²¹ Le terme de 'congrès' ne sera utilisé officiellement qu'à partir du 6^{ème} en 1985. On le trouve néanmoins dès 1982 : dans l'avant-propos des actes, Edmond Marquès écrit « C'est sur ces principes qu'a été organisé notre dernier congrès », et le responsable de la confection des actes (Claude Cossu) présente la liste des participants au '3^{ème} congrès - 4, 5 et 6 mars 1982'.

premier séminaire se tint à l'ESSEC et le troisième à l'ESCP²². L'ENS Cachan constitua également un creuset, comme le mentionne Bernard Colasse : « *L'AFC n'était alors encore que le projet de trois ou quatre personnes qui allaient aux séminaires de l'EAA (des anciens de Cachan qui entretenaient des relations d'amitié) : Edmond Marquès, Daniel Boussard, Jean-Claude Scheid et moi-même (j'avais eu Edmond Marquès comme directeur d'études à Cachan et j'avais écrit un papier avec Daniel qui m'avait précédé d'un an à Cachan, Jean-Claude était de la promotion d'Edmond).* »

En plus des risques de l'isolement, les fondateurs de l'AFC allaient à l'encontre des visées de la FNEGE : « *Le secrétaire général de la FNEGE de l'époque voyait d'un mauvais œil ces associations par discipline, et s'inquiétait pour ce qu'il considérait comme l'unité des enseignements de gestion* » (Cossu & Marquès 1999, 15). Le terme d'amateurisme convivial correspond à la description qu'en font Claude Cossu et Edmond Marquès lorsqu'ils mobilisent leurs souvenirs vingt ans après : la plupart des membres se connaissaient de longue date, le fonctionnement était très informel, il n'y avait pas de sélection des articles présentés, les communications n'étaient pas applaudies²³ et le tutoiement était de rigueur. Ce n'est que progressivement que des statuts seront publiés et un fonctionnement régulier mis en place (p.17) : « *Il faut attendre la modification des statuts de 1994 pour voir la définition d'un Conseil d'Administration structuré... Enfin, le CA du 7 janvier 1997 décide de nommer un censeur des comptes de l'AFC, chargé de conseiller le trésorier et de contrôler les comptes* ».

Le contenu et la taille des communications sont également très hétérogènes, si on les compare aux communications actuelles, calibrées par la volonté d'en faire des articles publiables dans des revues. Plusieurs communications sont conçues comme des conférences, sur des thèmes généraux : « Le chiffre dans les organisations » de Pierre Jarniou, « Comptage et légitimité » de Romain Laufer, « Comptabilité et formation du citoyen » de Claude Perochon, « Essai sur les principes comptables. La prise en compte de l'espace et du temps en comptabilité » de Pierre Girod, « Contrôle de gestion et emploi » de Daniel Michel, etc. D'autres communications traitent de sujets plus 'pointus', avec des notes de bas de page, des références françaises et anglo-saxonnes à des thèses ou des articles de recherche, bref une volonté plus affirmée d'apporter la preuve des propos avancés. On voit également présentées, dès 1982, des réflexions sur la fonction sociale de la comptabilité (Claude Simon) et sur l'histoire des pratiques comptables (Jacques Richard) ; dans le même atelier, Michel Capron s'interrogeait déjà sur l'information économique et comptable destinée aux salariés ; en 1983 à Villeurbanne (4^{ème} séminaire), Henri Bouquin affirmait déjà²⁴ « Multifformes dans la pratique, les systèmes de contrôle de gestion assurent une fonction constante : faire passer la stratégie dans la gestion courante ».

À côté de communications ne craignant pas d'aborder des sujets très vastes, on trouve également un nombre significatif de communications abordant des sujets très techniques, marquant la diversité des préoccupations des membres de la jeune association.

D'une manière générale on ne trouve pas de démarche programmatique explicite, ni de projet scientifique précis, chez les fondateurs et les premiers adhérents de l'AFC. Le seul ciment théorique semble être l'affirmation de la comptabilité comme une discipline étant en elle-même digne d'intérêt scientifique, une discipline pouvant prétendre à l'autonomie, alors que l'institutionnalisation universitaire des enseignements de gestion, et donc de la

²² Lors du 3^{ème} séminaire (mars 1982), il y avait 52 participants, dont 25 venus d'universités, 16 d'écoles, 6 d'IUT, 4 de l'ENSET et un praticien.

²³ « Afin d'éviter les comportements discriminatoires ». Aujourd'hui, elles sont toutes applaudies, ce qui revient au même.

²⁴ Soit neuf ans avant que Kaplan et Norton présentent cela comme une innovation ! Il d'ailleurs est vraisemblable que d'autres l'avaient dit avant Henri Bouquin.

comptabilité, en avait fait une discipline ‘hétéronomes’, selon l’expression de Fabienne Pavis (2003a). L’éclectisme et la convivialité peuvent aussi être vus comme des moyens de rester ensemble et de préserver cette fragile autonomie.

c) L’insouciance de la belle époque, de 1995 à aujourd’hui²⁵

L’année 1995 peut être considérée comme une date charnière : c’est cette année qu’est créée la revue CCA, d’une part, et que se tiennent les premières journées d’histoire de la comptabilité d’autre part.

Avec la création d’une revue scientifique dédiée au domaine, la recherche comptable devient donc plus professionnelle et surtout elle se rapproche des standards internationaux, grâce à une politique éditoriale exigeante et un vivier d’auteurs suffisamment étoffé. Les journées d’histoire de la comptabilité²⁶ ont la particularité d’avoir d’emblée une dimension internationale en attirant des collègues australiens, britanniques, états-uniens, etc. Un nombre significatif de communications présentées lors de ces journées par des membres de l’AFC termineront leur course, après traduction, dans l’un des deux numéros spéciaux (1997 et 2001) que la revue *Accounting, Business and Financial History* leur consacra.

Insertion timide et tardive dans la communauté internationale

L’insertion des ‘historiens’ dans la communauté internationale est restée plusieurs années une exception dans l’AFC. La participation des français aux congrès de l’EAA est faible depuis l’origine²⁷ jusqu’en 2000 au moins ; ensuite, l’augmentation de la fréquentation des congrès de l’EAA est essentiellement due à l’afflux des collègues des écoles de commerce²⁸. De nombreux membres de l’AFC n’ont qu’une modeste maîtrise de l’anglais, le coût d’inscription aux congrès de l’EAA est élevé et le bénéfice scientifique faible. A cela il convient d’ajouter la faible pression de l’Université pour publier en anglais. En 2002, la décision de devenir une association francophone a un caractère ambigu : c’est une démarche visant à associer à l’AFC des collègues étrangers d’une part, mais c’est aussi la manifestation d’ambitions internationales limitées à la francophonie. Dans la même veine, une enquête menée en 2006 auprès des adhérents met en évidence le faible nombre de publications dans des revues anglophones. Dans les deux dernières années, la démarche vers la francophonie semble marquer le pas²⁹, alors que les efforts de l’AFC se poursuivent et s’amplifient pour aider l’insertion de la communauté française dans la communauté internationale : aide financière pour la traduction d’articles en anglais, publication électronique des articles de CCA, après traduction en anglais, dans des bases de données, aide accordée à des doctorants pour participer au congrès de l’AAA³⁰.

Cohésion et représentativité maintenues

²⁵ Les dates charnières ne doivent pas faire illusion : la plupart des éléments mentionnés comme symptomatiques d’une période se préparent dans la période précédente et s’accomplissent progressivement ensuite.

²⁶ Devenues ‘Journées d’histoire de la comptabilité et du management’ à partir de la troisième édition en 1997. Pour une ‘histoire des journées d’histoire’, voir Lemarchand & Nikitin (2005) et Lemarchand (2008).

²⁷ Une dizaine sur plus de 500 participants à Birmingham en 1995, par exemple.

²⁸ Ces derniers affluent depuis une dizaine d’années vers la recherche et sous la pression de leurs établissements se tournent plus facilement vers l’EAA que vers l’AFC. Cette démarche est facilitée par le fait qu’ils ont généralement une meilleure maîtrise de l’anglais que les universitaires.

²⁹ La section marocaine a disparu avec son fondateur et la création d’une section en Tunisie s’éloigne. Les collègues canadiens, belges et Suisse, quant à eux, ne considèrent la publication en français que comme un ‘second best’.

³⁰ American Accounting Association, organisation états-unienne homologue de l’AFC.

Après 1995, les effectifs de la 6^{ème} section continuent d'augmenter régulièrement, en même temps que celui des enseignants chercheurs des écoles et des filières comptables et de gestion, ce qui provoque une augmentation corrélative des effectifs de l'AFC³¹. Un événement montrera, cette même année 1995 que la petite communauté est capable de résister sans difficulté aux forces centrifuges : dans les « Mélanges en l'honneur du Professeur Perochon », Robert Reix publie un article dans lequel il s'interroge sur l'homogénéité du champ 'Comptabilité Contrôle'. Un examen attentif des actes des congrès de 1992, 1993 et 1994 lui permet de conclure qu'il n'y a pas unité du champ disciplinaire : « *En conséquence, le regroupement actuel des recherches dans un ensemble comptabilité-contrôle semble découler davantage des héritages de l'histoire que d'une unité ontologique véritable. D'ailleurs, l'examen de la littérature comptable le confirme : l'analyse des champs de référence des différentes publications révèle l'absence quasi-totale de références communes aux deux sous ensembles. Il n'y a manifestement pas synergie ou fertilisation croisée* » (Reix 1995, 472). Certains ont vu dans cette analyse une sorte d'OPA de l'association des spécialistes de systèmes d'information, alors en train de se créer, sur la partie 'Contrôle de gestion' de l'AFC. Dix ans après Robert Reix, Tawid Chtioui et Marion Soulerot (2005) feront au congrès de Lille le même constat : ils montreront que les trois sous domaines (Comptabilité – Contrôle – Audit³²) co existent en semblant s'ignorer. Les références citées sont propres à chaque sous domaine et la plupart des chercheurs sont clairement rattachés à l'un des sous domaines. Malgré ce constat alarmant, aucune force centrifuge ne se manifeste et personne ne songe à fonder une communauté et une association distinctes, ni au sein du petit groupe des 'historiens', ni au sein de l'un quelconque des trois sous domaines. Les réflexions sur l'identité du champ ne font pas recette.

Parce qu'elle est particulièrement peu contraignante³³, cette structure associative a surmonté jusqu'à présent toutes les turbulences et les menaces de déstabilisation ; ses congrès annuels constituent toujours le rassemblement le plus important de la communauté scientifique. On pourrait objecter que le nombre d'adhérents de l'AFC (entre 400 et 450) est bien inférieur au nombre d'enseignants-chercheurs spécialistes de CCA. L'AFC ne regrouperait donc qu'une partie de la communauté scientifique. Dans les faits, il n'existe pas d'association concurrente et si l'on ajoutait toutes les personnes ayant été adhérents dans les cinq dernières années, on obtiendrait un total très proche de l'effectif des enseignants-chercheurs actifs, au moins dans les universités. En prenant le problème sous un autre angle, on peut constater que pratiquement tous les directeurs de thèses spécialistes de CCA sont adhérents de l'AFC, ou l'ont été récemment. On pourrait dire que la plupart des enseignants chercheurs en CCA ont un attachement faible mais exclusif avec l'AFC.

Activisme et professionnalisation amplifiée

La pression croissante de leurs institutions sur des chercheurs de plus en plus professionnels, l'augmentation des effectifs de l'association et la concurrence entre établissements n'arrivent cependant pas à entamer la convivialité des congrès de l'AFC. La sélection fait une apparition relativement modeste et les propositions de communication sont soumises à révision (au moins à partir de 1998). Les actes sont publiés dès le jour du congrès

³¹ Contrairement à ce qui se passe dans de nombreuses autres disciplines, les docteurs en gestion, et parmi eux les spécialistes de comptabilité, ne trouvent aucune difficulté majeure pour trouver un poste.

³² Le développement des recherches en audit a connu un essor tout à fait significatif au début des années 2000.

³³ La seule contrainte est celle du versement d'une cotisation modeste. Le pluralisme méthodologique est de rigueur et nulle joute enflammée ne vient perturber la sérénité des débats. Cette dernière peut cependant indiquer une très faible implication dans les débats. 'Qu'importe la méthodologie, pourvu que l'on publie' semble être une devise assez communément partagée.

à partir de 1993 et l'on abandonne le support papier à partir de 1999 (congrès EAA-AFC à Bordeaux). À partir de 2003, la section 37 du CNRS publie un classement des revues scientifiques en économie et gestion, faisant prendre conscience au plus grand nombre de la faible visibilité internationale des revues francophones. On sent néanmoins poindre une évolution des comportements des adhérents ; le groupe d'amis des débuts se transforme peu à peu en une association qui propose des services à des adhérents dont certains comportements les rapprochent d'une clientèle. Les années 2000 voient en effet l'importance de ces services augmenter sensiblement :

- création et animation d'un site web,
- mise en place d'une adresse électronique pour recevoir la correspondance des adhérents,
- bulletin électronique régulier informant sur les postes disponibles et les conférences,
- mise en ligne des actes des anciens congrès,
- mise en place de discutants dans les congrès,
- création d'une journée 'jeunes chercheurs' lors des congrès,
- attribution d'un prix du meilleur article de l'année,
- attribution d'un prix pour le meilleur cas présenté au congrès,
- aide à la traduction en anglais,
- organisation du jury pour l'attribution du prix de thèse FNEGE,
- mise en place avec le CSOEC d'un Programme d'Aide à la Recherche Comptable,
- organisation d'une conférence annuelle à destination des collègues des lycées,
- introduction de la revue CCA dans des bases de données,
- etc.

Les effectifs du Conseil d'Administration croissent, mais un peu moins vite que l'accumulation des tâches. Le caractère scientifique de la communauté se renforce donc, en même temps que croissent les effectifs de l'association. Dans la même veine, on observe une mutation de la revue de l'Association qui passe, entre décembre 2007 et septembre 2008, de la gestion de supports papier à la soumission en ligne et automatisée, avec un accroissement de 10% du nombre des soumissions, l'arrivée de deux rédacteurs associés et des règles de gouvernance formalisée par le CA de l'AFC.

Des thèses et des docteurs

L'exercice de recensement des thèses en CCA est pratiqué régulièrement depuis près de dix ans (Dupuy, Malo & Teller 2000 ; Gensse & Dupuy 2002 ; Bessire 2004 ; Bessire & Nikitin 2006 ; Bessire 2008). Les questions de méthodes mentionnées par ces différents auteurs semblent récurrentes et incitent à la prudence quant à l'interprétation des résultats obtenus. Il est possible néanmoins de faire quelques constats, autant sur le plan qualitatif que quantitatif, autant en ce qui concerne les thèses que les docteurs. Nous avons tenté de mesurer l'insertion des docteurs dans la communauté scientifique sur une période de 10 ans (1998-2007) pour avoir suffisamment de recul (au-delà, les données ne nous paraissent pas suffisamment fiables), sur trois critères : le recrutement dans un établissement d'enseignement supérieur, l'adhésion à l'AFC (données à fin décembre 2008) et enfin la publication d'un article dans CCA. Avant d'analyser le devenir professionnel des doctorants, il convient de recenser le nombre de thèses soutenues chaque année dans notre (nos) discipline(s). Les données du tableau suivant sont extraites du site de l'AFC.

Tableau 1

Nombre de thèses soutenues en comptabilité contrôle audit

Année	1998	1999	2000	2001	2002
Nb de thèses soutenues	22	18	30	28	20
Moyenne mobile 5 ans					23,6
Année	2003	2004	2005	2006	2007
Nb de thèses soutenues	18	20	28	24	38
Moyenne mobile 5 ans	22,8	23,2	22,8	22,0	25,6

Deux constats peuvent être faits : l'envolée du nombre de thèses en 2007 et les grandes fluctuations dans le nombre de thèses soutenues d'une année sur l'autre. Pour expliquer le chiffre de 2007, trois hypothèses, non exclusives l'une de l'autre, peuvent être avancées : un dynamisme exceptionnel, un recensement de meilleure qualité, la pression accrue exercée sur les doctorants pour qu'ils finissent leur thèse sur une durée plus courte. A l'appui de cette dernière hypothèse, il faut noter que si les fluctuations d'une année sur l'autre sont très importantes, une moyenne mobile sur 5 ans (qui correspond probablement à la durée moyenne actuelle des thèses en CCA) fait apparaître une assez grande stabilité, si l'on fait abstraction des données de 2007. Les données sur le devenir professionnel proviennent d'une recherche un peu fastidieuse, mais indispensable, nom par nom sur Internet, recoupée dans bien des cas grâce à la connaissance acquise dans la fréquentation de notre communauté. Les deux tableaux suivants montrent une forte évolution dans la structure des recrutements.

Tableau 2
Devenir des docteurs, résultats par année

Colonne 1. Nombre de thèses soutenues
 Colonne 2. Universités françaises + CNAM + ENS Cachan
 Colonne 3. Écoles de commerce Paris + INT
 Colonne 4. Écoles de commerce Province
 Colonne 5. Total écoles de commerce + INT
 Colonne 6. Établissements d'enseignement supérieur Afrique
 Colonne 7. Établissements d'enseignement supérieur autres pays
 Colonne 8. Total établissements d'enseignement supérieur

Chaque colonne « % » se rapporte à la colonne précédente.

	1	2.	%	3.	%	4.	%	5.	%	6.	%	7.	%	8.	%
1998	22	15	68,2	1	4,5	1	4,5	2	9,1		0,0	1	4,5	18	81,8
1999	18	7	38,9	2	11,1	2	11,1	4	22,2	1	5,6	1	5,6	13	72,2
2000	30	15	50,0	4	13,3	4	13,3	8	26,7		0,0		0,0	23	76,7
2001	28	10	35,7	2	7,1	2	7,1	4	14,3		0,0	1	3,6	15	53,6
2002	20	8	40,0	3	15,0	2	10,0	5	25,0		0,0	1	5,0	14	70,0
2003	18	7	38,9	1	5,6	3	16,7	4	22,2		0,0		0,0	11	61,1
2004	20	6	30,0		0,0	3	15,0	3	15,0	2	10,0		0,0	11	55,0
2005	28	8	28,6	2	7,1	4	14,3	6	21,4	3	10,7	2	7,1	19	67,9
2006	24	5	20,8	3	12,5	1	4,2	4	16,7	1	4,2	1	4,2	11	45,8
2007	38	8	21,1	2	5,3	11	28,9	13	34,2	4	10,5	1	2,6	26	68,4

Tableau 3

Devenir des docteurs, moyenne mobile sur 5 ans

	1	2.	%	3.	%	4.	%	5.	%	6.	%	7.	%	8.	%
98-02	23,6	11,0	46,6	2,4	10,2	2,2	9,3	4,6	19,5	0,2	0,8	0,8	3,4	16,6	70,3
99-03	22,8	9,4	41,2	2,4	10,5	2,6	11,4	5,0	21,9	0,2	0,9	0,6	2,6	15,2	66,7
00-04	23,2	9,2	39,7	2,0	8,6	2,8	12,1	4,8	20,7	0,4	1,7	0,4	1,7	14,8	63,8
01-05	22,8	7,8	34,2	1,6	7,0	2,8	12,3	4,4	19,3	1,0	4,4	0,8	3,5	14,0	61,4
02-06	22,0	6,8	30,9	1,8	8,2	2,6	11,8	4,4	20,0	1,2	5,5	0,8	3,6	13,2	60,0
03-07	25,6	6,8	26,6	1,6	6,3	4,4	17,2	6,0	23,4	2,0	7,8	0,8	3,1	15,6	60,9
Total	246	89	36,2	20	8,1	33	13,4	53	21,5	11	4,5	8	3,3	161	65,4
Moy.	24,6	8,9		2,0		3,3		5,3		1,1		0,8		16,1	

Le tableau 2 qui présente les chiffres année par année montre que l'envolée du nombre de thèses en 2007 se traduit principalement par une augmentation des recrutements en écoles de commerce et plus particulièrement dans les écoles de commerce de province.

Le tableau 3 qui présente les chiffres en moyenne mobile sur 5 ans permet de mettre en évidence quelques tendances. La proportion des docteurs qui s'intègre dans des établissements d'enseignement supérieur chute de 9 points, passant d'un taux de 70% sur la période 98-02 à 61% sur la période 03-07.

Le flux des docteurs alimente de manière de plus en plus réduite les Universités françaises (on passe d'une proportion de 47% sur la période 98-02) à une proportion de 27% sur la période 03-07, soit une chute de 20 points). En moyenne, sur la période la plus récente, 7 docteurs par an seulement se dirigent vers ce type d'établissement.

En contrepartie, le flux en direction des écoles de commerce françaises augmente de 4 points ; dans cet ensemble, la part prise par les écoles de commerce parisiennes (HEC Paris, ESCP-EAP, ESSEC, INT) décroît de presque 4 points au profit des écoles de commerce de province qui gagnent 8 points. Il n'est pas aisé d'interpréter ces phénomènes. Peut-être la part des docteurs étrangers s'est-elle accrue dans les écoles de commerce parisiennes qui affichent leur volonté d'internationalisation ? Peut-être les écoles de commerce de province poussent-elles leurs enseignants à soutenir leur thèse pour avoir un nombre de docteurs suffisant pour prétendre à une certification ?

Le flux à destination des établissements d'enseignement supérieur africains (principalement représentés par des établissements tunisiens) augmente de façon significative, passant d'une proportion de moins de 1% sur la période 98-02 à presque 8% sur la période 03-07, même si les nombres en valeur absolue restent modestes.

Tableau 4
Adhésion à l'AFC

	Nb de thèses soutenues	Nb adhérents AFC	%	Adhérents universités + CNAM + écoles parisiennes + INT + établtts canadiens	%
1998	22	8	36,4	8	100,0
1999	18	6	33,3	6	100,0
2000	30	13	43,3	12	92,3
2001	28	10	35,7	7	70,0

2002	20	6	30,0	5	83,3
2003	18	9	50,0	7	77,8
2004	20	4	20,0	3	75,0
2005	28	10	35,7	7	70,0
2006	24	6	25,0	5	83,3
2007	38	10	26,3	6	60,0
Total	246	82	33,3	66	80,5

Il ressort du Tableau 4 qu'en moyenne 1/3 des docteurs ayant soutenu entre 1998 et 2007 ont adhéré à l'AFC en 2008. Les docteurs enseignant dans des universités, au CNAM, à l'ENS, dans les écoles de commerce parisiennes et à l'INT, sont surreprésentés dans le nombre des adhérents AFC. En effet la proportion de ces docteurs dans le total des docteurs s'étant tourné vers l'enseignement est seulement de 67,7%.

Tableau 5
Nombre de docteurs ayant publié dans CCA

	Nb de thèses soutenues	Nb de docteurs ayant publié dans CCA
1998	22	8
1999	18	6
2000	30	15
2001	28	9
2002	20	8
2003	18	5
2004	20	3
2005	28	3
2006	24	5
2007	38	4
Total	246	66

CCA est la revue par excellence de notre discipline ; les autres revues, soit couvrent un champ légèrement différent (comme Finance Contrôle Stratégie), soit sont des revues généralistes. Par ailleurs, nous disposons sur la base de données 'Vente et gestion' de l'historique complet depuis 1995. Nous avons donc, pour mesurer par un 3^{ème} critère la force du lien unissant les docteurs de notre (nos) discipline(s) à notre communauté scientifique, recensé ceux ayant au moins une fois publié dans CCA sur la période 1998-2007. 66 docteurs ont publié au moins un article dans CCA, soit 26,8% du nombre total de docteurs et 41,0% de ceux qui ont intégré un établissement d'enseignement supérieur. Sur ces 66 docteurs, 54, soit 81,8% appartenaient soit à des universités françaises, soit au CNAM, soit à des écoles de commerce parisiennes, soit à l'INT. Ces différents établissements sont donc surreprésentés pour la publication dans CCA.

Un héritage et les menaces

De quel héritage les dirigeants actuels de l'AFC bénéficient-ils ? En premier lieu, ils ont hérité d'une situation financière que l'on peut qualifier de confortable : les soutiens de l'OEC et de la CNCC ont largement contribué à cette situation, sans qu'à aucun moment ces

organisations ne remettent en question la totale autonomie de l'association. Cette situation a permis à la revue CCA de passer à trois livraisons annuelles sans modifier la cotisation des adhérents, de lancer l'ouverture à la francophonie et de financer également toute la mise en place des services mentionnés plus haut. Les possibilités d'investissements pour développer la visibilité internationale de la recherche francophone sont intactes.

L'ambiance conviviale constitue également un actif immatériel non négligeable. C'est la conséquence des valeurs qui ont été promues par les fondateurs, mais c'est aussi la conséquence des faibles enjeux qui se manifestent au sein de l'association : la concurrence entre enseignants chercheurs peut s'exprimer dans – ou entre - leurs institutions respectives, quand des promotions sont en jeu, mais très peu au sein de l'AFC. De plus, l'équilibre y a été soigneusement préservé entre les différents types d'institutions d'une part (représentées au sein du CA), et entre prises de positions méthodologiques d'autre part (représentées au sein de la commission recherche du CA et de la direction de la revue).

Le fonctionnement peut être qualifié à la fois de 'non démocratique' et 'permissif par projet' : le CA fonctionne au consensus et le vote-affrontement y est proscrit. La règle jamais écrite, selon laquelle l'organisateur d'un congrès entre au CA pour quatre ans, permet d'intégrer ceux qui contribuent au rayonnement de l'association. Les candidatures au CA sont discutées préalablement et il y a, la plupart du temps, autant de candidats que de postes à pourvoir. Cette méthode a permis qu'au sein du CA les nombreuses tâches liées aux services proposés par l'association soient assurées ; elle a également permis de préserver la cohésion et la sérénité des débats du CA. En son sein, les projets de développement de l'association ont pratiquement toujours été accueillis avec bienveillance, à la condition implicite que les porteurs de tel ou tel projet se assument sa mise en œuvre. Les projets ainsi engagés ont subi ensuite un processus de sélection naturelle, aboutissant à privilégier, dans la période la plus récente, la visibilité internationale de la recherche francophone. Cela suppose bien sûr que l'AFC ait une stratégie émergente : les 'laboratoires partenaires', la journée 'regards croisés'³⁴, les 'journées pédagogiques', la 'francophonie' ne durent que le temps pendant lequel leurs promoteurs les font fonctionner. Ils tombent au contraire en désuétude dès qu'ils n'ont plus de promoteurs.

La composition de l'AFC évolue néanmoins. Les institutions d'origine des membres tout d'abord : les enseignants des lycées, après avoir représenté 15% de l'effectif des adhérents, semblent moins attirés par l'association. La section marocaine est réduite de façon très importante et les adhésions en provenance d'institutions tunisiennes stagnent à un niveau très bas. La participation québécoise se maintient à un niveau modeste. En revanche, les adhérents provenant d'écoles de commerce voient leur nombre augmenter de façon significative, en lien avec le devenir des doctorants (Cf plus haut) ; parallèlement, leur représentation au sein du CA suit cette évolution (4 personnes sur quinze). Enfin, dans une discipline universitaire jeune, il est naturel que la moyenne d'âge augmente et la génération des papy boomers s'apprête à tirer sa révérence, alors qu'avaient été recruté en son sein la quasi-totalité des présidents et une grande majorité de directeurs de recherche. En ce moment se joue le renouvellement de l'encadrement de l'AFC d'une part, et de celui des thèses d'autre part.

L'évolution de cette composition, avec des adhérents moins attachés à l'association que ne l'étaient leurs prédécesseurs, fait peser quelques risques sur le fonctionnement de l'organisation, sans qu'il soit possible aujourd'hui d'évaluer la nature et l'ampleur de ces risques. On peut simplement supposer que l'attraction des 'planètes' voisines (Association européenne, autres associations internationales ou même éventuelle association française des sciences de gestion) sera plus forte et que l'insertion plus grande dans la communauté

³⁴ Journée d'étude organisée en direction des praticiens. Elle n'a connu qu'une seule édition, en 2006.

internationale ne conduis à en importer les clivages, en particulier méthodologiques) au sein de l'AFC.

Le dernier des risques que nous évoquerons n'est bien sûr pas le moindre : notre communauté scientifique est toujours à la recherche de légitimité. Aujourd'hui l'immense majorité des praticiens de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit ne savent pas vraiment ce que nous faisons et l'immense majorité des membres des autres communautés scientifiques non plus. Le plus grave, c'est que personne parmi eux ne semble en souffrir. Quand des associations de praticiens ou des collectivités territoriales se tournent vers nous, ce n'est que pour faire appel à notre expertise technique. Notre communauté, et plus généralement celle des sciences de gestion n'a donc toujours pas atteint le niveau de reconnaissance sociale nécessaire pour être considérée comme une communauté scientifique à part entière.

Il reste donc encore à montrer en quoi la comptabilité, le contrôle de gestion ou l'audit peuvent constituer une science, au même titre que leurs aînées.

- Bessire D. (2004), « Etat des thèses récemment soutenues en Comptabilité, Contrôle et Audit », *XVIIèmes Journées des IAE*, Lyon, 13 et 14 septembre.
- Bessire D. (2008), « Etat des thèses récemment soutenues en Comptabilité, Contrôle et Audit », *XVIIèmes Journées des IAE*, Lille, 3 septembre.
- Bessire, D. et Nikitin, M. (2006). « Etat de la recherche en Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit », *XVIIIèmes journées des IAE*, Montpellier, 4 avril.
- Bourdieu, P. (1984). *homo academicus*, Les éditions de minuit, Paris.
- Charreaux G. & Schatt A., (2005), « Les publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 11, vol 2, pp.5-38.
- Cheyssell, M.-E., Pavis, F. (2001). *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris Belin.
- Chtioui T. et Soulerot M, (2005), « Quelle structure des connaissances dans la recherche en comptabilité, contrôle et audit ? Une étude bibliométrique de la revue CCA sur la période 1995-2004 », *Actes du XXVIème Congrès de l'AFC*, Lille, mai.
- Colasse, B. (1979). Note pour une épistémologie de la comptabilité des entreprises, Cahier d'étude du CREFI n° 7904.
- Colasse, B. et Pavé, F. (1996), Pierre Tabatoni et l'introduction de la gestion en France, *Gérer & Comprendre*, Juin, pp.71-84
- Colasse B., (2000), « Théories comptables » in Colasse B. (dir.), *Encyclopédie de la Comptabilité, du Contrôle et de l'Audit*, Economica.
- Cossu, C. et Marquès, E. (1999). « Vingt ans d'AFC », *Comptabilité Contrôle Audit*, n°spécial, mai, pp.13-22.
- Dubois, M. (1999). *Introduction à la sociologie des sciences*, PUF, Paris.
- Dupuy Y., Malo J.-L. et Teller R. (2000), « Recherches et pratiques en comptabilité, contrôle et audit », in *Recherches et pratiques en gestion*, Instituts d'Administration des Entreprises, *XVèmes Journées Nationales des IAE*, Bayonne-Biarritz, Dalloz – Réseau des IAE, pp. 29-41.
- Garnier, P. (1945). La comptabilité, algèbre du droit et méthode d'observation des faits économiques, Thèse pour le doctorat en droit, Université de Paris.
- Gensse P. et Dupuy Y. (2002), « Présentation des thèses récentes en Comptabilité Contrôle Audit », *XVIèmes Journées Nationales des IAE*, Paris, 2002.

- Gouadain, D. et Louart, P. (1997). Les enseignements de gestion dans les universités avant et après la création des IAE, *Entreprises & Histoire*, n°14-15, pp.89-96.
- Jeanjean, T. et Ramirez, C. (2008). Aux sources des théories positives : contribution à une analyse des changements de paradigme dans la recherche en comptabilité, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 14(2) : 5-26.
- Kipping, M. et Nioche, J.-P. (1997). Politiques de productivité et formation à la gestion en France (1945-1960) : un essai non transformé, *Entreprises & Histoire*, n°14-15, pp.65-88.
- Lassègue, P. (1962). Esquisse d'une épistémologie de la comptabilité, *Revue d'économie Politique*, LXXII, p.314-316.
- Lemarchand, Y. (2008). « Les JHCM 1995 – 2008 : Rétrospective et perspectives », *Revue Française de Gestion*, à paraître.
- Lemarchand, Y. (2001). A la conquête de la science des comptes, variations autour de quelques manuels français de tenue des livres. In *Ars mercatoria, Handbücher und Traktate für den Gebrauch des Kaufmans, 1470-1820. T III, Analysen 1470-1700* (Eds Jochen Hoocks & Jeannin Pierre). Shöningh, Paderborn, 91-129.
- Lemarchand, Y. et Nikitin, M., (2005). Dix ans déjà ! *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 11-T, 7-14.
- Marco, L. (2006). L'agrégation de sciences de gestion 1976-2005. *Revue d'histoire des sciences humaines*. 14 :173-198.
- Nikitin, M. (2005). Edmond Degrange père & fils : de la tenue des livres à la comptabilité. In *Les grands auteurs en comptabilité* (Colasse, B. (dir.)) Paris : Éditions EMS.
- Nikitin, M. (2008). Les auteurs comptables : une élite à géométrie variable. In *Mélanges en l'honneur du Professeur Spitéri*. Toulouse : Presses Universitaires de Toulouse, 829-842.
- Pavis, F. (2003a). *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-90*. Doctorat en sociologie, Paris : Université de Paris1.
- Pavis, F. (2003b). L'institutionnalisation universitaire de l'enseignement de gestion en France (1965-1975), *Formation Emploi* n°83 : 51-63.
- Porte, M. (1980). *Naissance d'une science : regard sur la communauté scientifique de langue allemande à la fin du XIX^e siècle*. Thèse, Paris Sorbonne.
- Reix R., (1995), « Quelques réflexions sur l'identité de la recherche en comptabilité-contrôle », in *Mélanges en l'honneur du Professeur Perrochon*, pp.461-473.
- Rey A., (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Rugé V., (2000), *La science politique américaine et son association : étude d'une communauté scientifique*, Thèse, Bordeaux 4.

ANNEXE : 91 thèses antérieures à 1977, rattachables au domaine des sciences de gestion

- 1883FURCY-LARUE, (1883), De la responsabilité des fondateurs, des administrateurs et des commissaires de surveillance de la société anonyme en droit français, Thèse, Paris
- 1892OSTROVOG, L., (1892), La comptabilité des banquiers à Rome, Thèse, Paris ?
- 1893QUESNOT, Louis, (1893), La comptabilité des fabriques, Thèse, Paris ?
- 1895GIRARD, L., (1895), La comptabilité domestique chez les romains, Thèse, Paris ?
- 1899BRUN, Louis, (1899), Du compte courant en cas de faillite, Thèse, Paris.
- 1902BARBIER, (1902), De la responsabilité des administrateurs et des commissaires de surveillance envers les porteurs d'actions, Thèse, Poitiers.
- 1903LAMAIGNERE, G.J.N., Du contrôle des opérations de faillite, Thèse, Province.
- 1906FARAGI, Victor, (1906), De la conception économique opposée à la conception juridique du Bilan des Société par actions, Thèse, Paris
- 1906CHARPENTIER, J., (1906), Etude juridique sur le bilan dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris.
- 1906COUHARD, Gaston, (1906), De l'amortissement du capital actions dans les sociétés, Thèse, Dijon.
- 1906VERLEY, J., (1906), Le bilan dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris.

- 1910DELAVELLE, E., (1910), Le bilan du point de vue comptable et juridique, Thèse, Province ?
- 1912AMIAUD, A., (1912), Les comptes de réserves dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.
- 1912DREYFUS, P., (1912), Les amortissements dans les sociétés anonymes, Thèse, Paris ?
- 1916MOREAU, Léon, (1916), Bilan des sociétés par action – Compte de résultat – Interprétation et unification, Thèse, Paris.
- 1919YOVANOVITCH, Dragolioub, (1919), Le rendement optimum du travail ouvrier, Thèse, Paris.
- 1922ABAUZOT, Jean, (1922), L'impôt sur les bénéfiques industriels et commerciaux - Recherche et contrôle des dissimulations de bénéfiques imposables par la vérification des livres de commerce, Thèse Paris.
- 1922CHOTTIN, (1922), De la vérification des apports en nature, avantages particuliers et comptes sociaux, Thèse, Nancy.
- 1923PLAINEMAISON, Léon, (1923), La comptabilité commerciale et la réforme du code de commerce, Thèse, Poitiers.
- 1924POSE, (1924), Les commissaires de surveillance dans les sociétés anonymes, thèse, Paris.
- 1924TOUZET, Maurice, (1924), la réglementation des bilans dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.
- 1925DELZANGLES, René, (1925), Actionnaires et répartition des bénéfiques, Thèse, Bordeaux.
- 1926BONNIN, Pierre, (1926), Le bénéfice net des entreprises industrielles et commerciales, Thèse, Paris ?
- 1928DUBUS-DELOS, Léon, (1928), Le prix de revient industriel, ses conditions actuelles et son avenir, Thèse, Paris.
L'auteur était directeur de l'ESC Lille.
- 1928SIMON, Robert, (1928), Examen du bilan : ce qu'il est, ce qu'il devrait être, Thèse, Paris
- 1929SADRIN, Jean, (1929), Les aspects sociaux de la rationalisation économique, Thèse, Paris.
- 1930BESSIERE, Roger, (1930), La notion d'amortissement, de provision et de réserve en matière d'impôt cédulaire sur les bénéfiques industriels et commerciaux, Thèse, Paris.
- 1930ESCARAVAGE, Henri, La révision des bilans au point de vue juridique et comptable, Thèse, Paris.
- 1930REC, Vitezlav, (1930), Essai de rationalisation industrielle : la maison Bat'a, Thèse, Toulouse.
- 1930WOLFF, Pierre, (1930), Le contrôle, Thèse, Paris.
- 1931GUIBERT, Albert, (1931), Les tendances modernes de la concurrence et le commerce de détail, Thèse, Paris.
- 1931NAMY, G., (1931), Rationalisation et organisation scientifique de la production, Thèse, Nancy.
- 1931SPIRE, François, (1931), La réglementation des bilans, en France et à l'étranger, Thèse, Paris.
- 1932BOISSARIE, Jean, (1932), La réforme du régime des bilans dans les sociétés par actions, Thèse, Paris.
- 1932CAMERLYNCK, (1932), La loi anglaise de 1929 sur les sociétés par actions, Thèse, Paris.
- 1932DAVAL, Jean, (1932), Les amortissements et les réductions de capital dans les sociétés par actions, Thèse, Paris ?
- 1932DERKENNE, (1932), Les commissaires aux comptes et le contrôle des sociétés, Thèse, Paris.
- 1932POUPART-LAFARGE, (1932), La réévaluation des bilans, Thèse Paris.
- 1932ROCHE, Georges, (1932), De la relativité des bilans, Thèse, Paris.
- 1932PASDERMADJIAN, H., (1932), L'organisation scientifique du travail, Thèse, Grenoble.
- 1932WITKOWSKI, Sigismond, (1932), Le rendement des entreprises et leur direction rationnelle, Thèse, Nancy.
- 1933DUMAZ, Maurice, (1933), Le produit de qualité et les conceptions économiques actuelles, Thèse, Grenoble.
- 1933PRUNIERES, Jacques, (1933), Les formes moderne des la rémunération du travail, Thèse, Paris.
- 1934LOUIS, Odette, (1934), Les magasins à prix uniques, Thèse, Paris.
- 1934PALTHEY, Jean, (1934), La politique des hauts salaires aux Etats-Unis, Thèse, Paris.
- 1934VALENTIN-SMITH, V., (193 ?), Une affaire organisée : Bat'a, Thèse, Paris.
- 1935BLANCHENAY, H., (1935), Le compte de pertes et profits et la répartition des bénéfiques dans les sociétés, Thèse, Paris ?
- 1935CASSE, Noël, (1935), Etudes sur les magasins à prix uniques, Thèse, Toulouse.
- 1935CHALARON, Louis, L'augmentation du capital social par incorporation des réserves dans les sociétés anonymes, Thèse, Province.
- 1936BUTTNER, Alice, (1936), L'abaissement du prix de revient dans le commerce de détail, Thèse, Paris.
- 1936ENSELME, Marguerite, (1936), Les magasins à prix uniques, Thèse, Bordeaux.
- 1936LEENHARDT, Alain, (193 ?)Les magasins à prix uniques, Thèse, Paris.
- 1936LISBONNE, (1936), Les commissaires de surveillance dans les sociétés anonymes, thèse, Paris.
- 1936MASSON, R., (1936), Les commissaires aux comptes dans les sociétés anonymes.
- 1938BIRON, Dora, (1938), Les aspects sociaux de la rationalisation, Thèse, Nancy.
- 1939CORNU-THENARD, François, (1939), De l'influence de l'inflation du capital sur les prix de revient en France, Thèses, Paris.
- 1940LEFAIVRE, Henri, (1940), La régularité du bilan des sociétés par actions, Thèse, Paris ?
- 1942CASACOF, Christo, (1942), La rémunération et le contrôle du travail dans l'industrie, Thèse de Lettres, Paris.
- 1942GUESDON, Pierre, (1942), Quantité et qualité dans la production française, Thèse, Paris.
- 1942GUIZARD, Léonce, (1942), La notion de bénéfice comptable et la théorie économique du profit, Thèse, Paris.
- 1943GRANGE, Maxime, (1943), L'autofinancement des entreprises, Thèse, Paris.
- 1943SERVOISE, René, (1943), Contribution aux études de marché : (Market Research), Thèse, Paris.
- 1944DALSACE, André, (1944), Essai sur la structure des bilans, Thèse, Paris.
- 1945BADIN Pierre, (1945), La politique de réduction du coût de production dans les grandes entreprises modernes, Thèse, Paris.
- 1945BLIND, Serge, (1945), La présentation et le contrôle des comptes des SA en France et en Angleterre, Thèse, Paris.
- 1945MALQUIN, Paul Carlos, (1945), Les provisions pour renouvellement dans les bilans, thèse, Paris ?
- 1946AMIC, André, (1946), De la reconstitution des comptabilités détruites ou perdues, thèse, Paris.
- 1946LECERCLE, Jacques, (1946), Bilans et monnaie – Les problèmes fiscaux posés par la dégradation monétaire et les solutions qui leur ont été successivement apportées, Thèse, Tours.
- 1947DEVAUDIN, Alphonse, (1947), Provision pour renouvellement des stocks, thèse, Paris ?

- 1947GARNIER, Pierre, (1947), La comptabilité, algèbre du droit et méthode d'observation des sciences économiques, Thèse, Paris.
- 1949TABET, Jacques, Comptes de pertes et profits et théorie économique, Thèse, Paris.
- 1953HUBERT, J.-J., Le problème de la comptabilité en agriculture, thèse, Paris ?
- 1954ASSAF, Ibrahim, (1954), L'évaluation des stocks, thèse, Paris ?
- 1954ZAMAR, (1954), De l'amortissement des immobilisations, thèse, Paris ?
- 1957AVERAN, Le compte courant d'action, Thèse, Paris ?
- 1958CHALLAMEL, Pierre, (1958), La réserve de réévaluation, thèse, Paris ?
- 1958TENEUL, Georges-François, (1958), Contribution à l'histoire du financement des entreprises en France depuis la fin du XIX^e siècle, Thèse, Paris.
- 1960ANGENIEUX, Gilbert, (1960), Les ratios et la croissance de l'entreprise, thèse, Paris.
- 1962DEVILLEBICHOT, Michel, Concept et mesure du revenu de l'entreprise, thèse, Paris ?
- 1964VERNEREY, R., (1964), Le droit et la comptabilité depuis 1807, Thèse, Paris
- 1966JARRE, Pierre, (1966), Le stock outil des entreprises industrielles et commerciales, thèse, Paris ?
- 1967LAFFONT, Jean, (1967), Fondement et théorie de la comptabilité, thèse, Paris.
- 1968BOPP, Dieter, (1968), L'évolution de la comptabilité analytique chez Erich Schneider, Thèse, Paris.
- 1973COSSU, Claude, (1973), Calcul linéaire et contrôle des écarts sur coût indirect, thèse, Paris.
- 1974ASSARAF, ?, (1974), Théorie économique et technique comptable, thèse, Paris.
- 1974HOVASSE, Henri, La validité des sûretés consenties entre sociétés groupées et le principe d'autonomie patrimoniale, thèse, Paris ?
- 1975HELPER, Jean-Pierre, Valeur et bilan, thèse, Paris ?
- 1975ROISNE LEGARD, Chantal, (1975), Le régime juridique et fiscal des provisions dans les sociétés anonymes, Thèse Paris2.
- 1976BURLAUD, Alain, (1976), Contribution de la comptabilité au développement de l'information, thèse, Paris.
- 1976DIMAN, Delile, (1976), Patrimoine et bilan, Thèse, Paris1.
- 1977KHAYATEI, Jaouad, (1977), L'amortissement : ses mécanismes ; ses incidences sur le bilan, Thèse, Grenoble2.